

Le mot du Maire

Mesdames et messieurs, chers amis,

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue pour cette traditionnelle cérémonie dite des vœux du maire, mais qui est pour nous, élus municipaux, un temps important de la vie de notre village, un temps de rassemblement mais aussi un moment d'échange et de convivialité pour notre communauté.

Je veux commencer ce discours en réaffirmant la nécessité pour un Maire de pouvoir s'appuyer sur ses collègues du conseil municipal, adjoints et conseillers. Nous sommes engagés dans le mandat le plus difficile que j'ai vécu, notre énergie et notre solidarité sont très sollicitées. C'est un grand réconfort pour moi de pouvoir compter sur eux, je les en remercie. Je veux remercier aussi le personnel municipal pour son engagement de tous les jours au service de la population.

L'année 2017 fut propice à de nombreux changements au sein de notre Pays. L'élection de notre nouveau Président de la République a occasionné un profond remaniement de notre paysage politique. Nombre d'entre eux sont élus pour la première fois Députés ou Sénateurs, distillant par là-même un message d'espoir et de renouveau. Gageons que cette fraîcheur fasse preuve d'initiatives novatrices et ne sombre prématurément dans les rouages de la haute sphère.

Sur le plan international, outre la menace terroriste qui pèse toujours sur nos populations, nous assistons à un repli nationaliste des principales puissances telles que la Russie et les Etats Unis. Cette situation appelle de notre part à porter davantage encore les valeurs de la République. Quelles que soient notre couleur, notre religion, notre nationalité et nos différences, nous devons continuer à vivre ensemble dans le respect de l'autre et en acceptant nos diversités. Il y a urgence à refonder « le faire ensemble et le vivre ensemble ». Pour cela, il faut se parler, bien sûr, s'écouter mais surtout construire des projets qui permettent de se retrouver, d'apprendre à mieux se connaître. Dit autrement par Martin Luther King, « nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon, nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ».

Cette cérémonie des vœux est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Au cours de l'année passée, nous avons procédé au curage des bassins de sédimentation ainsi qu'à l'ensablement du sentier qui entoure notre Plan d'eau et des allées du jardin de notre Mairie. Une nouvelle signalétique touristique a également rafraîchi notre village. Notre complexe d'accueil touristique a accueilli une aire de jeu pour enfants auprès de notre salle des Fêtes ainsi qu'un terrain Multisports du plus bel effet. Par ailleurs, en toute fin d'année, suite à l'optimisation de nos sous-partiteurs, vos foyers ont pu constater, enfin, une montée en débit de l'internet.

Nous avons également procédé à la réfection des cuisines du Gîte de Bellevue, dans le cadre de notre étroite collaboration

Au plan touristique, 2017 fut une belle année en terme de fréquentation, que ce soit pour notre fleurissement ou notre plan d'eau, le nombre de visiteurs s'est accru. Un nouveau site internet accentuant les outils promotionnels et un nouveau logo ont vu le jour.

Au plan animation, Les arts en liberté, les guinguettes et les Flories d'Antan furent récompensés par une forte affluence. L'occasion pour moi de tous vous remercier, bénévoles qui œuvrez sans relâche pour offrir le meilleur de notre joli village à nos visiteurs.

- 1 **Le mot du Maire**
- 2 -----
- 3 **Compte-rendu du Conseil**
- 4 **Municipal du 23 Octobre**
- 5 -----
- 5 **Compte-rendu du Conseil**
- 6 **Municipal du 8 Novembre**
- 7 -----
- 5
- 6
- 7 **Compte-rendu du Conseil**
- 8 **Municipal du 11 Décembre**
- 9 -----
- 10
- 10 **Compte-rendu du Conseil**
- 11 **Municipal du 20 Décembre**
- 11 -----
- 11 **L'affaire du Bar - Restau-**
- 12 **rant**
- 12 **Prorogation et réforme du**
- 13 **prêt à taux zéro**
- 14 *****
- 12 **Bienvenue à la média-**
- 13 **thèque intercommunale!**
- 14 *****
- 13 **Inscription Concours**
- 14 **Fleurissement 2018**
- 13 -----
- 13 **Remise des prix Fleurisse-**
- 14 **ment, Drôles de Jardins**
- 14 **et Epouvantails 2017**
- 14 -----
- 14 **Arbre de Noël 2017, un**
- 15 **spectacle intergénération-**
- 15 **nel**
- 15 **Saison Culturelle**
- 16 **Partagée 2017/18**
- 15 **Domfront en Poiraise et**
- 16 **CDC Andaine-Passais**
- 15 -----
- 15 **APE Collège R.GOSCINNY**
- 16 **Passais-Céaucé**
- 16 *****
- 16 **Festival « L'Art des Dé-**
- 17 **chets »**
- 17 *****
- 17 **Dates à retenir**

Quelques bémols viennent cependant entacher le bilan 2017. La gestion du péril imminent qu'est la propriété Hérouin, la préfecture vient très récemment de nous accorder le droit d'expropriation des lieux. Il est fort probable que dans le premier trimestre de cette année, nous procèdions à la démolition des locaux menaçant de s'écrouler. Dans un second temps, nous procèderons à l'étude du réaménagement du carrefour.

Le second évènement que je qualifierai d'indésirable est l'échec de l'aventure de notre restaurateur. Dans notre prochain bulletin je vous expliquerai les tenants et aboutissants de cette affaire car l'investissement de notre collectivité sur ce projet est tel que nous vous devons, contributeurs que vous êtes, des éclaircissements avérés.

Autre évènement qui anime régulièrement nos chroniques, la décision prise par l'hémicycle Français de diminuer le nombre d'emplois aidés, les fameux CAE. Ce fût l'Eté meurtrier pour St-Fraimbault. La presse s'étant largement emparée du sujet, je ne vais pas vous refaire l'histoire. Ce que je peux évoquer avec vous, ce sont les avancées que nous avons plus ou moins concrétisées.

Je tiens avant tout, à remercier les Elus qui ont fait preuve d'une grande attention pour notre village. Je commencerai par la CDC Andaine-Passais, qui prendra une grande partie de la charge salariale imputée à la promotion-animation réalisée par M.Beaupère en très étroite collaboration avec l'office de tourisme du Domfrontais à l'égard de qui nous entretenons d'excellents rapports.

Ce Mercredi 10 Janvier nous sommes allés défendre nos intérêts auprès de la DIRECTTE (Notre interlocuteur auprès de la Préfecture au niveau des CAE)

Mme la Directrice nous a confirmé que dans un premier temps elle nous accordait le renouvellement des contrats en cours pour une année supplémentaire. Pour l'attribution d'autres postes, la réponse nous sera donnée en fin Janvier. Nous pouvons parler d'un sursis mais, clairement, d'ici 2020, il faudra travailler notre fleurissement d'une autre manière.

Venons maintenant aux projets 2018, année au cours de laquelle nous recevrons le Jury National des Villes et Villages Fleuri pour la dixième fois afin de renouveler notre Label "4 Fleurs". Il va sans dire que nous comptons sur une implication particulière dans le fleurissement de vos façades cet Eté. Il y va du maintien de notre suprématie et bien entendu de notre survie.

Chronologiquement, vous allez avoir très rapidement un réseau de bornes WIFI dans notre Village. Une borne déjà existante place de la Mairie, une autre au niveau de la salle des Fêtes et du camping et une dernière au Bureau info tourisme. La mise en place de parkings à vélos. Fin Avril, vous pourrez découvrir nos 4 Logements atypiques au niveau du terrain de Camping.

En fin d'Eté, si l'Etat daigne cette fois ci, nous attribuer sa dotation, nous réaliserons les travaux d'accessibilité de la salle des Fêtes.

Deux autres dossiers verront prochainement le jour. L'aménagement d'un Carpodrome sur les berges de notre Plan d'eau ainsi qu'un sentier découverte aménagé. L'autre dossier bien plus lourd est la sécurisation, la restauration, l'accessibilité et l'aménagement paysager de notre agglomération.

Nous sommes dans la phase de montage partenarial financier et nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancement.

Le gros Big-bang 2018, il est du côté du personnel communal. Antoine Greffe, notre jardinier a décidé de réorienter sa carrière et sera remplacé par M. Arnaud Bonnet.

Mais notre plus gros chambardement est le départ en retraite de Messieurs Patrice Chedeville et Hubert Fournier au cours de l'Eté. Et nous ne manquerons pas de commémorer leurs départs en rendant hommage à l'engagement sans faille dont ils ont fait preuve au long de leur carrière.

Pour des raisons évidentes de transmissions des tâches, nous allons embaucher leurs successeurs au cours du premier trimestre.

Enfin, je n'oublierai pas le fameux projet de collaboration avec la Ville de Paris dont la presse fait "Choux gras", mais nous n'avons pas suffisamment avancé sur le sujet aujourd'hui pour que je puisse vous en dire plus.

Avant d'en terminer, je veux remercier tous les bénévoles qui œuvrent dans les diverses animations qu'héberge la Commune de St-Fraimbault. Profond respect également à vous tous qui contribuez à maintenir un tissu social et économique dans une société où la ruralité est mise à mal plus fortement d'année en année.

Je veux également souhaiter la bienvenue à toutes celles et tous ceux qui ont rejoint notre village en venant s'y installer cette année. Profitez de son dynamisme et n'hésitez pas à venir prêter main forte à toutes les personnes qui l'animent et le font vivre.

J'en terminerai en vous remerciant de votre attention et en vous souhaitant à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2018.

Compte rendu du Conseil Municipal du 23 Octobre

STATION METEO : CONVENTION RELATIVE A L'IMPLANTATION

La Commune met à disposition de Météo France un terrain d'une superficie de 120 m² environ cadastré section ZM n°142 au lieu-dit « Le Meslay » pour l'implantation d'une station automatique. Cette mise à disposition est consentie pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2018 renouvelable tacitement deux fois et est accordée à titre gratuit.

TERRITOIRE D'ÉNERGIE 61 : ACTE CONSTITUTIF POUR LE GROUPEMENT DE COMMANDE DE L'ACHAT DE VÉHICULES ÉLECTRIQUES OU HYBRIDES

Le Conseil Municipal avait répondu favorablement à la proposition du TE 61 concernant les besoins des collectivités en véhicules électriques ou hybrides. La signature de cet acte est sans engagement et l'adhésion est gratuite.

Le conseil Municipal décide d'accepter les termes de l'acte constitutif du groupement de commandes pour l'achat de véhicules électriques et des services associés et autorise le Te61 en tant que coordonnateur à signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la Commune de SAINT-FRAIMBAULT et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget. Il s'engage à exécuter, avec la ou les entreprise (s) retenues (s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont SAINT-FRAIMBAULT est partie prenante. La participation financière prévue par l'acte constitutif est nulle.

SIAEP DE PASSAIS : RPOS 2016

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et qualité du service public de l'eau potable - exercice 2016 - du SIAEP de Passais. Le réseau d'eau potable est bien connu et enregistre très peu de pertes. Une baisse de la consommation a été constatée en 2016. La qualité de l'eau est bonne.

FLORIES D'ANTAN 2017 : BILAN FINANCIER

Monsieur le Maire présente le rapport financier et indique que le bilan moral sera fait lors de la réunion du 30 octobre.

Dépenses : 38 237.11 € (dont achat de CUPS pour 2 214 €).

Recettes : 50 404.40 € dont :

Buvette	7 632.00 €	Calèches	772.50 €
Restauration	11 425.40 €	CUPS	634.00 €
Galettes	2 365.00 €		
Entrées	21 696.00 € (3 622 entrées payantes)		
Sponsors	3 940.00 €	Vente du four	1 040.00 €

La fête 2017 dégage un excédent de 12 167.29 €

Emmanuel CANU indique que la campagne Facebook par Leb Communication a été vue 1 400 Fois et partagé 7 000 Fois.

Christophe CICHY tient à féliciter l'ensemble des personnes qui oeuvrent pour ces Flories d'Antan et qu'une meilleure gestion de la communication, des initiatives ponctuelles et le partenariat avec le Crédit Mutuel ont permis de réduire les dépenses.

ARTS EN LIBERTÉ, CONCOURS D'ÉPOUVANTAIL, JOURNÉE DE LA PECHE : BILAN

. Arts en Liberté : 10 et 11 juin 2017 ; Plus de 20 artistes et quelques 200 visiteurs. Dépenses de l'ordre de 1 165 € dont panneaux et spots publicitaires pour 458.43 €

. Concours d'épouvantails : 10 épouvantails réalisés par 7 participants. Dépenses de 207 €.

. Fête de la pêche : 25 juin Une quarantaine de participants et une centaine de visiteurs. Tous les frais ont été pris en charge par l'association La Truite Domfrontaise. La Commune a mis à disposition le matériel. Dépenses : 2 repas bénévoles.

La recette de la buvette du jour de ces manifestations va être ressortie lors du bilan.

DEVENIR DE ST-FRAIMBAULT : CR DE LA REUNION DU 23 OCTOBRE

Monsieur CANU Emmanuel rappelle l'objet de cette réunion où étaient présents : Nathalie GOULET sénatrice, Joaquim PUEYO sénateur, Olivier PETITJEAN, Président des Offices de tourisme et territoires de Normandie, Henri BONNEL Président de la CC Andaine-Passais, Marie-Thérèse DE VALLAMBRAS Conseillère départementale, Eric LEROUX, Christophe CICHY, Christine TARTIER et lui-même, ainsi que Ouest-France et le Publicateur. Le CNVVF, la Région et Sébastien LEROUX, Sénateur, étaient excusés.

Après une présentation de la Commune, Monsieur le Maire a exposé la situation par rapport aux salariés, au dynamisme vis-à-vis des fleurs et du tourisme. Il a annoncé le départ du jardinier au 30 novembre et celui des 2 agents titulaires en 2018 pour la retraite. Mme GOULET parle beaucoup de mécénat. Elle nous invite à son forum sur ce sujet. M. PUEYO s'intéresse plutôt à la masse salariale. C'est-à-dire que l'équivalent de 7 CAE correspond à 4 ETP. Il propose d'étudier la chose dans le cadre de l'insertion sociale professionnelle. La prochaine rencontre est programmée le 17 novembre à 16 heures à la Mairie.

Dans l'immédiat, il convient de lancer le recrutement d'un cadre jardinier sur 1 an. M. PETITJEAN propose de mettre à disposition de la Commune un Responsable Espaces Verts de Bagnoles pour le recrutement et envisage pour l'avenir un échange de moyens entre nos deux communes. En parallèle, il faudrait rechercher une structure d'insertion embauchant les CAE pour les mettre à disposition de la Commune.

COMPTE-RENDU DE L'AG DES P'TITES POMMES DU 25 SEPT 2017

Après avoir rappelé le rôle de l'A.P.E., Sophie HAVARD informe que l'effectif est de 180 élèves : 92 à Passais, 69 à SAINT-MARS-D'EGRENNE et 19 à SAINT-FRAIMBAULT. Les projets 2017/2018 et le bilan financier des actions 2016/2017 ont été présentés.

Madame Cindy PICARD devient la coordonnatrice du RPI.

COMPTE-RENDU DE L'A G DE L'APE DU COLLÈGE GOSCINNY

Effectif de 188 élèves dont 97 à CEAUCÉ et 91 à PASSAIS. L'APE finance des activités telles que des cours de secourisme, de chorale, de théâtre et participe au coût des séjours.

Cotisation 2017/2018 : 8 € pour 1 enfant et 15 € au-delà.

Nouveau bureau : Président: Nicolas CHEVRIER, Trésorière: Evelyne POUSSIER, Secrétaire: Karine LEDAUPHIN, Trésorière adjointe: Estelle HARDY et secrétaire adjointe: Catherine DABOUX.

C R DE LA RÉUNION DE LA CC ANDAINE-PASSAIS DU 5 OCTOBRE 2017

SPANC : Adoption du nouveau règlement et harmonisation des tarifs à compter du 9 octobre 2017.

ACHAT D'UN MINIBUS : Pour Passais. Coût net 11 084.54 €.

FAMILLES RURALES DE COUTERNE: Subvention supplémentaire de 2 500 €.

VOIRIE 2017 : Fonds de concours pour SAINT-FRAIMBAULT de 995.39 €.

INFORMATIONS DIVERSES

Cérémonie du 11 novembre : Le 11 novembre à 11 heures. Cérémonie AFN : Le 10 décembre.

Commission Voirie : le programme 2018 des travaux des chemins est à fournir dès que possible.

Local des Aînés Ruraux : La mise en accessibilité du local est programmée pour 2018. Avant de s'engager dans les travaux, l'APAVE a réalisé un diagnostic général de sécurité et le constat est la vétusté avancée du bâtiment et nécessite des travaux importants de mise en sécurité incendie.

Le bâtiment ne sera donc pas rénové, mais il convient de proposer un autre local au Club des Aînés avant de les informer de la décision du Conseil Municipal.

Propriété HÉROUIN : La commission Travaux s'est rendu sur place le 11 septembre et a constaté que la maison était en 2 parties : maison en pierre faisant l'angle de la rue et autre bâtiment. On attend la réunion du 22 novembre avec Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture et l'Architecte des Bâtiments de France pour connaître leur avis.

Réunion CLECT : Monsieur le Maire donne les conditions d'obtention de la dotation bonifiée (environ 20€/habitant), à savoir 9 compétences obligatoires sur les 12 proposées. Voici les propositions : Actions de développement économique, Aménagement de l'espace communautaire (PLUI), GEMAPI, Voirie d'intérêt communautaire, Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés, développement et aménagement en matière sport et culture, Assainissement collectif et non collectif, Aires d'accueil des gens du voyage. Création et gestion des maisons de services au public.

Restaurant : Passage de l'huissier le 19 octobre, mais absent.

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 Novembre

RESTAURANT : RECOURS A UN AVOCAT POUR L'EXPULSION

Monsieur le Maire fait un résumé de la situation de Monsieur Henry et donne lecture du courrier qui lui a été adressé par lettre recommandée avec accusé de réception lui demandant de quitter les lieux au plus tard le 6 novembre.

le Conseil Municipal désigne Maître Serge DESDOITS de la SCP DESDOITS MARCHAND pour représenter la Commune de SAINT-FRAIMBAULT devant le tribunal compétent pour l'expulsion et le paiement des loyers et charges restant dues par Monsieur HENRY Jean-Noël, Restaurateur du Petit Chef.

CLECT : RAPPORT DU 27 SEPTEMBRE 2017

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la Commission Locale des Charges Transférées du 27 septembre 2017.

Monsieur le Maire commente le rapport de celle-ci en date du 27 septembre dernier.

L'application de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a entraîné la création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre les Communes et la Communauté de Communes.

Le rôle de cette commission est de valoriser financièrement les transferts de compétences afin d'en tenir compte dans le calcul de l'attribution de compensation, l'objectif recherché étant une neutralité financière et budgétaire des transferts et/ou restitutions de compétences.

La commission doit rendre ses conclusions dans un délai de neuf mois à compter, soit de la mise en place de la FPU sur le territoire communautaire, soit du transfert de compétences.

La CLECT, créée par délibération communautaire en date du 24 janvier 2017, a adopté le rapport évaluant les charges transférées lors de sa réunion du 27 septembre 2017.

Compte rendu Conseil Municipal du 11 Décembre

CC ANDAINE-PASSAIS : MODIFICATION DES STATUTS

Le Conseil Municipal adopte la modification des statuts annexée relative aux compétences obligatoires et optionnelles, l'exercice des compétences facultatives restant inchangé conformément à l'arrêté préfectoral du 17 novembre 2016 portant création de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre issu de la fusion de la CDC de Passais et de la CDC du Pays d'Andaine,

CC ANDAINE-PASSAIS : PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Conseil Communautaire a adopté le 16/11/2017 la modification des statuts pour les compétences obligatoires et optionnelles .

La Communauté de Communes doit exercer 9 sur 12 compétences parmi le bloc de compétences éligibles à la DGF bonifiée pour pouvoir continuer à bénéficier de cette DGF bonifiée au 1^{er} janvier 2018 : 1/ Aménagement de l'espace (dont le plan local d'urbanisme), 2/ Développement économique, 3/ Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations 4/ Aires d'accueil des gens du voyage, 5/ Ordures ménagères et compétences optionnelles : 1/ Equipements sportifs et culturels 2/ Maisons de Service Au Public 3/ Politique du logement et du cadre de vie, 4/ Voirie.

Le Conseil Communautaire a émis un avis favorable au transfert de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à la Communauté de Communes. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas au transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes.

FONDS DE CONCOURS POUR TRAVAUX DE VOIRIE 2017

Pour la réalisation des travaux de voirie, des quotas sont attribués aux Communes membres. Certaines Communes réalisant des travaux au-delà du quota déterminé, la Cdc du Bocage de Passais, par délibération en date du 26 février 2014, a décidé que les Communes concernées reversent à la Cdc un fonds de concours correspondant au dépassement du quota déterminé.

La CC ANDAINE-PASSAIS a déterminé le montant dû par la Commune de SAINT-FRAIMBAULT pour l'année 2017 qui s'élève à 995.39 €.

Le Conseil Municipal accepte de verser à la CC ANDAINE-PASSAIS un fonds de concours de 995.39 € correspondant au dépassement des travaux de voirie 2017, et décide d'amortir ce montant sur une année,

BUDGET COMMUNE : TARIFS 2018

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs de la Commune applicables en 2018 comme indiqués ci-dessous.

		2018
Location chambre	La nuit	26,00 €
Location tables avec ou sans bancs	Le week-end	2,00 €
Location de chaises	Le week-end	0,50 €
Location du parquet	Le week-end	65,00 €
Location du Stand (Le Week-end) Dans un périmètre de 15 kms, CDC inclus	Frambaldéens	85,00 €
	Extérieur	185,00 €
	Déplacement (x 4 trajets) le km	0,51 €
Location Barbecue	Le week-end	10,00 €
Photocopies	L'unité noir et blanc	0,20 €
	L'unité couleur	1,00 €
Concessions Cimetière	10 ans – le m2	15,00 €
	30 ans – le m2	50,00 €
	Caveau 1 place	800,00 €
	Caveau 2 places	1 000,00 €
	Jardin du Souvenir	30,00 €
Vente de Bois - Le stère	Saule/Sapin/Peuplier	11,00 €
Entrée parking		2,00 €
Vente de poteaux électriques	le mètre linéaire	2,00 €
Vente de ferrailles	la tonne	50,00 €
Vente de terre végétale	le m3 pris sur place	1,50 €
Vente d'auges en béton	l'unité	15,00 €
Location petit garage	Par semestre	94,00 €
Location grand garage	Par semestre	160,00 €

LOCATION SALLE POLYVALENTE - TARIFS 2018

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs de location de la Salle Polyvalente applicables en 2018 comme indiqués ci-dessous.

	2018
<u>En semaine et jours fériés</u>	
Repas semaine salle et cuisine Du lundi au samedi matin 9 heures	110,00
<u>Week-end - salle et cuisine</u>	
Du vendredi 11 heures au dimanche 18 heures	260,00
Du vendredi 11 heures au samedi 18 heures	160,00
Du samedi 11 heures au dimanche 18 heures	160,00
Location en semaine sans cuisine (9h-18h)	60,00
Electricité par Kw/h	0,30
Option Nettoyage Salle	50,00
(Hors rangement) Cuisine	40,00
Chaise cassée	30,00

Caution

200,00 €

Location aux Associations

Gratuité aux associations frambaldéennes et APE du collège de Passais et des Petites Pommes
Facturation des détériorations et de la vaisselle cassée

TARIFS ASSAINISSEMENT 2018

Le Conseil Municipal fixe les tarifs assainissement applicables en 2018 comme indiqués ci-dessous.

	2018
Abonnement/an	69,67 €
Consommation/M3	0,89 €

BUDGET RÉGIE – ACTIVITES TOURISTIQUES – TARIFS 2018

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs des activités touristiques applicables en 2018 comme indiqués ci-dessous.

ACTIVITES		2018
MINI GOLF	Par personne	2,00
PEDALOS – les 20 mn	Par personne	2,00
GUINGUETTE	Par personne	6,00
VISITES GUIDEES	Le car	100,00
VISITES GUIDEES INDIVIDUELLES (minimum de 5 personnes)		4.00 € par personne Gratuit moins de 16 ans
CASSETTE VIDEO	L'unité	supprimé
CARTE D.V.D.	L'unité	5,00
Carte postale	L'unité	0,50
LIVRE « 50 ans Villes&Villages Fleuris »	L'unité	20,00

CAMPING ET AIRE DE CAMPING CAR – TARIFS 2018

Le Conseil Municipal fixe les divers tarifs du camping et de l'aire de camping-car applicables en 2018 comme indiqués ci-dessous.

AIRE DE CAMPING-CAR	Remplissage eau – 80 litres – Electricité – branchement 6 ampères	2,00 €
	Du 1 ^{er} avril au 30 septembre	5,50 €
	Du 1 ^{er} octobre au 31 mars	6,50 €
CAMPING	Pour 1 ou 2 personnes (gratuit jusqu'à 7 ans)	10,00 €
	Par personne supplémentaire	3,00 €
	Electricité	2,50 €
	Garage mort en saison	3,25 €
	Garage mort hors saison	1,10 €
CAMPING	Tarif « groupe jeunes » – par personne Gratuité : un accompagnateur pour 8 jeunes	3.00 €
FOUDRES	La nuitée pour 2 personnes maximum	30,00 €
RUCHES La nuitée	1 ou 2 personnes	45,00 €
	3 personnes	60,00 €
	4 personnes	80,00 €

I.M.E. DE MONTAUDIN : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 30 € à l'I.M.E Léon Doudard de MONTAUDIN, concernant la participation d'un élève de SAINT-FRAIMBAULT à un séjour aux sports d'hiver du 8 au 14 janvier 2018.

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2018

Monsieur le Maire énumère les propositions de la Commission Finances et demande aux Membres du Conseil Municipal de compléter la liste.

Accessibilité : Salle polyvalente et Salle Roland Hérrouin
 Propriété HEROUIN
 Site WEB : Traduction du site en 4 langues
 Voirie Route de Domfront : Pose de bordures
 Signalétique des lieux-dits
 Eglise : pose d'un parafoudre ?
 Drôles de jardin : électrification
 Buvette du plan d'eau : création d'une scène (Travaux en régie)
 Aménagement Aire de camping-car (Travaux en régie)
 Aménagement du Point I en accueil camping
 Accueil Pêche – Carpodrome : Compétence CDC GEMAPI ?
 Salle polyvalente : Augmentation de la puissance
 Terrain de tennis ?
 Lotissement : en attente
 Echange de terrain avec Monsieur GOSSELIN
 Matériels pour le service technique
 Machine pour le désherbage mécanique

PROGRAMME DE VOIRIE 2018

Présentation des chemins retenus par la commission travaux et le chiffrage réalisé par Ingénierie 61 :

Fiche	Voie	Montant HT
1	VC 6 Vauchaton	25 655.22 €
2	CR 86 Les Bordeaux	5 799.50 €
3	CR 107 La Roirie Mancelle	4 180.00 €
5	CR 12 La Bourgeotière	9 529.00 €
6	CR 118 La Rémonière	9 800.00 €
	TOTAL	54 963.72 €

Le quota est de 50 787 € HT. Les Membres du Conseil Municipal décident de retenir la totalité des travaux proposés par la commission et de prévoir un fonds de concours au budget 2018 à reverser à la CC ANDAINE-PASSAIS.

COLLÈGE DU SACRÉ-COEUR : DEMANDE DE SUBVENTION

Le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 30 € au Collège du Sacré Cœur, concernant la participation d'un élève de SAINT-FRAIMBAULT à une classe de neige du 26 janvier au 4 février 2018.

BILAN FINANCIER 2017 DE LA BUVETTE DU PLAN D'EAU

	BP 2017	2017	2016
Dépenses	28 370.00 €	26 677.43 €	26 366.15 €
Recettes	28 370.00 €	32 489.10 €	30 653.76 €
Excédent		5 811.67 €	4 287.61 €

Il y a eu plus d'entrées guinguettes. Pour 2018, prévoir de ressortir les recettes de la buvette lorsqu'il y a des animations et lors des guinguettes.

CLUB DES AINÉS : DEMANDE DE GRATUITÉ DE LA SALLE POLYVALENTE POUR LE 24 MAI 2018

Le Conseil Municipal décide d'accorder à titre exceptionnel la gratuité de la Salle Polyvalente le 24 mai 2018, hors charges d'électricité, au Club de l'Amitié de SAINT-FRAIMBAULT concernant la ½ finale de pétanque départementale de l'Ouest qui se déroulera le 24 mai 2018.

RESTAURANT : PROPOSITION DE LOYERS

La Commission Restaurant s'est réunie pour relancer la prospection pour la gestion du restaurant et il convient de définir les loyers applicables aussi bien au restaurant qu'au logement.

Le coût net a été calculé sur le montant des dépenses réelles en déduisant les aides allouées.

Le loyer a été calculé sur un amortissement de 15 ans.

Restaurant : coût net 33 400 €

Il convient de faire 2 propositions de loyer pour le restaurant :

avec achat de la licence et du matériel pour 20000 € : Loyer fixé à 350 €

sans achat : Loyer fixé à 500 €

Logement : coût net 106 000 €

Le loyer pour le logement est fixé à 350 €.

PERSONNEL : CRÉATION D'UN POSTE D'AGENT DE MAÎTRISE A TEMPS COMPLET

la délibération n°2016-082 en date du 12 septembre 2016 créant un poste d'agent de maîtrise à temps non complet à raison de 32 heures hebdomadaires annualisables au 1er décembre 2016. Cette délibération avait été prise pour le recrutement d'Antoine GREFFE.

Suite à l'annonce de son départ, il s'est avéré qu'il était préférable d'ouvrir un poste à temps complet.

Il convient donc d'annuler cette délibération du 12 septembre 2016 et de créer un poste d'agent de maîtrise à temps complet pour les espaces verts.

Il convient de remplacer Monsieur GREFFE Antoine qui n'a pas souhaité donner suite à son contrat. la démarche engagée pour son remplacement :

- Souhait d'un poste d'encadrement,
- Poste ouvert à la Fonction Publique Territoriale, par voie de mutation ou détachement après concours.

Si le recrutement est infructueux, la Commune pourra recruter un contractuel.

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'agent en charge du fleurissement à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires annualisables au 1er janvier 2017.

Ce poste pourra être pourvu par un agent relevant du grade d'agent de maîtrise ou d'agent de maîtrise principal.

CLUB DES AINÉS : COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 1^{er} DECEMBRE

Monsieur le Maire et Michel Côme ont rencontré les représentants du Club de l'Amitié le vendredi 1^{er} décembre concernant leur demande de prise en charge des frais de fonctionnement du local Rue des Tisserands par la Commune.

Après avoir expliqué le déroulement de la réunion, Monsieur le Maire soumet aux Membres du Conseil Municipal la lettre de réponse.

« Je fais suite à votre courrier du 02 Mars 2017 et à votre demande de prise en charge des frais de fonctionnement de la salle mise à votre disposition par la Commune, Rue des Tisserands.

Comme je vous l'ai exposé lors de notre dernière rencontre en Mairie en date du 1er décembre 2017, le Conseil Municipal, partant du fait que cette salle vous est dédiée à 99% de son occupation et conformément à une délibération prise le 24 Novembre 2008, a décidé de ne pas accepter votre demande. Il indique à nouveau que chaque association de SAINT-FRAIMBAULT bénéficie de la mise à disposition gratuite de la Salle Polyvalente, et ce une fois par an, moyennant ne pas demander de subvention.

Nous avons également abordé les obligations de travaux d'accessibilité obligatoires, relatifs à ce local classé en 2014 « Etablissement Recevant du Public ». Afin d'en établir la faisabilité et d'analyser l'impact financier, le Conseil Municipal a demandé au préalable un diagnostic général de sécurité du bâtiment. Les conclusions sont sans équivoque : l'établissement, présentant une forte vétusté, nécessite des travaux importants de mise en sécurité. Voilà pourquoi, nous envisageons, d'ici 2019 d'aménager aux normes incendie et accessibilité aux PMR, un autre local communal qui vous sera mis à disposition dans les modalités que nous aurons définies au préalable, en concertation.

Enfin, en date du 27 Novembre, vous nous informez que Génération Mouvement SAINT-FRAIMBAULT est retenu pour recevoir la 1/2 finale départementale de l'Ouest de pétanque, le 24 Mai 2018. J'ai le plaisir de vous annoncer que conformément à votre demande, le Conseil Municipal réuni en séance du 11 Décembre 2017 a accepté la mise à disposition gratuite de la Salle Polyvalente, hors charges d'électricité, afin d'y servir un repas pour cet évènement ».

ACCUEIL DE RÉFUGIÉS

Madame TARTIER informe les Membres du Conseil Municipal que la demande de statut de réfugiés a été refusée au couple MAYEEL, cependant leur titre de séjour est renouvelé pour un an. D'autre part, ce couple ne souhaite pas rester à SAINT-FRAIMBAULT.

Le Conseil Municipal répond favorablement à la demande de Pierre REMANDE sur l'accueil de nouveaux réfugiés à SAINT-FRAIMBAULT.

DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION DONNÉE AU MAIRE

Recours à Maître PICHEREAU, huissier pour le dossier HENRY.

CDC : COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 16 NOVEMBRE 2017

Fleurissement à SAINT-FRAIMBAULT : Accord de principe pour avancer sur ce projet.

Déchetteries : convention de partenariat LVL pour la reprise des cartouches d'impression vides.

SPANC : Nouveau dispositif d'aide par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

Développement économique : Création d'un parking sur la ZAI LDC La Chapelle d'Andaine - Vente d'un bâtiment acquis la SCI d'Andaine-Chatelais à Monsieur ROISNEL Vincent.

Rythmes scolaires : Suppression des TAP, Semaine à 4 jours ½.

Tarif piscine section de Passais : 22.50 € par enfant et par trimestre, encadrement 21.50 € par séance.

Forfait scolaire : 418 € par élève en 2017

GITE DE BELLEVUE : COMPTE RENDU DU CA DU 6 NOVEMBRE 2017

L'année 2017 se présente meilleure au niveau des résultats.

La convention pour l'accueil au 1^{er} Septembre 2018 de l' ABISH (Association Barentonnaise pour l'Insertion Sociale des Handicapés), pendant une année doit être rédigée.

CONSEIL D'ECOLE : COMPTE RENDU DU 13 NOVEMBRE 2017

Effectif du RPI : 181 en janvier.

Présentation des activités du 1^{er} trimestre et des projets à venir.

Rythmes scolaires : résultat du sondage : 68 % favorables à la mise en place de la semaine des 4 jours.

INFORMATIONS DIVERSES

Propriété HEROUIN : lecture de l'arrêté en date du 1^{er} décembre concernant l'expropriation pour cause d'utilité publique

Mairie : Permanence du 30 décembre : assurée par Christine TARTIER de 10h à 12h.

Flories d'Antan 2018 : compte rendu envoyé rapidement. Thème retenu : la roue.

Compte rendu Conseil Municipal du 20 Décembre

PROPRIETE HEROUIN : DEMANDE DE SUBVENTION

la commune peut bénéficier d'une subvention à hauteur de 30% au titre du rescindement d'immeuble par le Conseil Départemental.

le Conseil Municipal valide le projet rédigé par Ingénierie 61 et le plan de financement :

- Acquisition	5 970 €	- Travaux	45 110 € HT
---------------	---------	-----------	-------------

Et sollicite le Conseil Départemental pour une subvention au titre du rescindement d'immeuble dans le cadre de la démolition de la propriété Herouin située en bordure de la route départementale.

Un cahier des charges va être rédigé afin de lancer une consultation pour les travaux.

CC ANDAINE-PASSAIS : MISE A DISPOSITION DE M.CHEDEVILLE POUR L'ENCADREMENT DES JEUNES DU CLUB DE FOOTBALL ASPSF

Monsieur CHEDEVILLE Patrice, agent intercommunal mis à disposition de la commune de Saint-Fraimbault à temps complet participe à l'encadrement des jeunes lors de l'entraînement le mercredi après-midi sous la tutelle de Monsieur THOMAS Stéphane.

Le Conseil Municipal approuve la délibération de la CC ANDAINE-PASSAIS en date du 11 avril 2017 autorisant la prise en compte du remboursement de salaires de Monsieur CHEDEVILLE Patrice au profit de la commune de Saint-Fraimbault en régularisation des saisons antérieures de 2014-2015 et 2015-2016.

L'affaire du Bar-Restaurant

Comme convenu, je reviens vers vous afin d'éclaircir vos interrogations concernant l'affaire de la gestion de notre Bar-restaurant dont la Commune est propriétaire.

Le 15 Septembre 2016, la Commune de St-Fraimbault et M. Jean-Noël Henry ont signé un acte Notarié concernant la Gérance de fonds de commerce pour le Bar-restaurant situé Place de l'église.

Le dit fonds comprenant: La clientèle et l'achalandage, l'enseigne et le nom commercial, la licence de 4^{ème} catégorie, permettant le débit de boissons alcoolisées, attachée au fonds, ainsi que le droit à l'occupation des locaux. Ces locaux consistant en un immeuble à usage commercial comprenant, au rez-de-chaussée; cuisine, arrière cuisine, salle de café et magasin, grande salle, chaufferie, buanderie, cave, 2 salles de restaurant, salle de jeu, toilettes, grenier au-dessus et terrasse.

A cela s'ajoute le Matériel et le Mobilier commercial servant à son exploitation; Tables, chaises, bancs, Étagères, Comptoir, Fourneau neuf, friteuse neuve, Lave-vaisselle, Lave verres, 2 Chambres froides, Armoire réfrigérée, 3 réfrigérateurs, Percolateur, Caisse enregistreuse, divers ustensiles de cuisine, batterie de cuisine, 140 assiettes, coupes à glace, verres, tasses et sous-tasses, carafes...

Deux possibilités s'offraient à lui. Acheter le fonds listé ci-dessus pour la somme de 20 000€ et verser un Loyer commercial mensuel de 350€ HT.

M. Henry étant dans l'impossibilité de verser cette somme, nous avons acté pour une seconde possibilité c'est à dire louer l'ensemble pour la somme de 500€ HT ou 600€ TTC (La TVA étant récupérable par le commerçant). Il est spécifié, dans l'acte, que les réparations d'entretien, même celles rendues nécessaires par l'usure normale seront à sa charge. Il était également spécifié que les 2 premiers mois de loyer ne seront pas dus, en compensation d'une éventuelle entrave à l'activité du commerce lors des travaux de rénovation du Logement situé à l'étage.

Concernant les peintures extérieures, Monsieur Henry souhaitait relooker la façade. La Commune a pris en charge l'achat, et il s'est chargé de la mise en œuvre. Voici donc les faits établis au commencement de l'activité.

Première anicroche, début décembre 2017, M. Henry nous informe que la Hotte et le Lave-Vaisselle ne fonctionnent plus. En Mars 2017, c'est l'Armoire chauffe-assiettes qui tombe en panne. Bien que le contrat prévoit clairement que ce genre de frais incombait au locataire, la Municipalité a décidé, en toute loyauté pour celui-ci, de prendre en charge le remplacement de ces équipements (4220€).

Dès le Printemps, nous avons constaté des mois de loyers impayés. Je me suis engagé à ne les réclamer qu'après la saison touristique. M. Henry ayant versé 2000€ de caution, nous pensions bien faire en attendant l'apport substantiel de trésorerie de la clientèle d'Été pour qu'il se renfloue.

La suite est désolante. Notre restaurateur s'absente 10 jours en Juillet (Pic saisonnier), se désengage de 2 commandes pour La Mairie, d'un volume de 200 personnes chacune. Nous relate des recettes catastrophiques, y compris lors des Flories d'Antan, ce que nous avons peine à croire.

Voilà pourquoi nous avons décidé au 31 Octobre 2017, de mettre fin à notre collaboration par la résiliation du Bail. La dette s'élevant à 4200€. Par la suite, nous avons appris que M. Henry avait mis son affaire en procédure de liquidation judiciaire.

Par jugement du 11 Janvier 2018, le Tribunal de Grande Instance d'Argentan condamne M. Henry à l'expulsion dans les plus brefs délais, à régler la somme de 4200€ au titre des Loyers impayés et charges ainsi qu'une indemnité d'occupation mensuelle égale au montant actuel des loyers, et ce jusqu'à la parfaite libération des lieux. (Actuellement, nous ne sommes pas en possession des locaux).

Concernant le logement qui était dédié à la Famille Henry (Le couple et ses 3 enfants), dont les travaux auraient selon lui « gravement nuit à la venue de la clientèle ». Nous tenons à rappeler que ce fait avait été préalablement compensé et que M. Henry s'était installé en connaissance de cause. Les travaux sont terminés depuis début Septembre. L'appartement qui a été aménagé à neuf, en concertation avec l'intéressé, est un T4 de 90m². Le prix du loyer mensuel a été fixé à 350€ (3.9€ du m²). Pour information, le barème de location d'un logement social dépasse 5€ le m².

Force est de constater que M. Henry est un personnage pourvu d'un grand talent, certes, mais pas celui que nous recherchions pour mener à bien un tel projet dans lequel la Commune de St-Fraimbault s'est fortement impliquée pour maintenir une activité économique dans son cœur de Bourg.

La population Frambaldéenne, dans sa majorité, s'était rendue solidaire du projet en fréquentant l'établissement à chaque fois que l'occasion se présentait, et nous partageons votre déception.

Voilà pourquoi nous avons décidé de rebondir et d'effacer rapidement cet échec. Le groupe de travail composé d'élus municipaux, s'est remis à pied d'œuvre afin de trouver un repreneur pour la saison, une fois que l'intérieur des locaux sera remis en état de fonctionnement...

Prorogation et réforme du prêt à taux zéro

Le prêt à taux zéro (PTZ) était prévu jusqu'au 31 décembre 2017. La loi de finances pour 2018 proroge pour quatre années supplémentaires ce dispositif de soutien à l'accès à la propriété.

En outre, il est recentré :

- pour les opérations d'acquis-rénov dans l'ancien, à compter du 1er janvier 2018, sur les zones qui ne sont pas marquées par un déséquilibre entre l'offre et la demande de logements (zones B2 / C) .
- pour les opérations relatives au logement neuf à compter du 1er janvier 2020, sur les zones se caractérisant par un déséquilibre entre l'offre et la demande de logement (zones A / B1) et dans des communes dont le territoire est couvert par un contrat de redynamisation de site de défense.

De plus, les ventes d'immeuble à rénover (VIR) sont désormais éligibles au PTZ, dans le cadre des dispositions prévues pour les opérations d'acquisition-rénovation. Enfin, les exceptions à la condition de primo-accession pour cause d'invalidité sont mises en cohérence avec les législations sociales.

- **Prorogation du PTZ jusqu'au 31 décembre 2021**
- **Opérations d'acquisition-amélioration : conditions de localisation (B2 et C) et extension du PTZ à la vente d'immeuble à rénover à compter du 1er janvier 2018**
- **Opérations relatives au logement neuf : évolution des quotités et conditions de localisation**

Bienvenue à la Médiathèque Intercommunale !

2 sites près de chez vous...

25 000 ouvrages
3 500 CD
2 000 vidéos
50 jeux
20 abonnements
inscription gratuite
pour tous

Ceaucé

mercredi 16h-18h
jeudi 10h30-12h30
vendredi 16h30-18h30
samedi 10h30-12h30

Passais

mardi 11h-12h /
15h30-17h30
mercredi 16h-19h
samedi 10h-12h

ainsi que 3 autres sites : La Chapelle, Couterne et Juvigny



Envie d'intégrer une équipe ?
Faire vivre la culture sur votre territoire ?
Rejoignez l'équipe de la médiathèque !

Faites-vous connaître en médiathèque !



VOYAGES SUR LA TOILE en 2018



Du 19 février au 2 avril, les médiathèques de Passais Villages et Ceaucé, La Chapelle d'Andaine et Domfront en Poiraise accueillent en résidence l'artiste peintre **Yves DUSSIN**. Des ateliers, des expositions... Demandez le programme en médiathèque !!!

A très vite à la médiathèque...

Renseignements et réservations :
02 33 38 88 20 - www.cdc-passais.com
mediatheque.bocagedepassais@orange.fr
Retrouvez nous sur Facebook !

Communauté de Communes Andaine-Passais



À compter du 1er janvier 2018, la quotité de prêt pour les zones B2 et C est abaissée à 20 % .

A compter du 1er janvier 2020, le prêt sera octroyé sous condition de localisation du logement dans une zone se caractérisant par un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements entraînant des difficultés d'accès au logement dans le parc résidentiel existant (correspondant aux zones A et B1 du zonage mis en place par l'arrêté du 1er août 2014 modifié) et dans des communes dont le territoire est couvert par un contrat de redynamisation de site de défense.

- **Conditions d'exonération à la primo-accession pour cause d'invalidité**

La condition de primo-accession exigée du bénéficiaire du prêt (ne pas avoir été propriétaire de sa résidence principale au cours des deux dernières années précédant l'émission de l'offre de prêt) ne s'applique pas, notamment, lorsque le bénéficiaire du prêt (ou l'un des occupants du logement à titre principal) justifie d'une invalidité.

Inscription Concours Fleurissement 2018

Les Frambaldéens qui désirent participer aux concours de fleurissement 2018, doivent prendre contact avec la Marie pour valider leurs inscriptions.

Remise des prix Fleurissement, Drôles de Jardins et Epouvantails 2017

Cette année encore, de nombreux participants au fleurissement et autres animations de la commune étaient présents à la salle de Saint Frambault pour la remise des différents prix.

Fleurissement le classement du concours communal.

Ce sont près de 30 foyers, toutes catégories confondues, qui ont participé, l'an passé, au concours du fleurissement communal.

<u>CATEGORIE 1 MAISONS AVEC FACADE ET BALCON</u>		
Classement	<u>Nom</u>	<u>Adresse</u>
Prix d'honneur	LEVEQUE Annick	11 Rue de Montgermont
1er	HAVARD Paulette	9 Rue du Comte de Tessé
2ème	BURDETT John COUSIN Caroune	L'Aumône
3ème	LEGENDRE Marcel	31 Rue Abbé Jolly
4ème	TABURET Alice	6 Rue Abbé Jolly
5ème	ARCANGER Andrée	14 Rue des Tisserands
6ème	POUSSIER Marie-Thérèse	13 Place de l'Eglise
7ème	AU RELAIS	12 Rue Abbé Jolly

<u>CATEGORIE 2 MAISONS AVEC JARDIN VISIBLE DE LA RUE</u>		
1ère	DELANGLE Suzanne	Raidevin
2ème	DUTERTRE Claudine	Raidevin
3ème	HARDY Estelle	La Beslière
4ème	DUTERTRE Solange	Les Aunaies
5ème	LHERMITTE Monique	4 Rue de l'Orrière
6ème	TIERCELIN Annick	10 Rue du Maine
7ème	HENRY Dominique	10 Rue de la Vesdière
8ème	MARTINEZ Guylaine	1 Rue du 8 mai 1945
9ème	CHEDEVILLE Patrice	8 Rue du Maine
10ème	ROSE Béatrice Jean Louis	La Houssaie
11ème	DENIS Roselyne	Belle Etoile
12ème	RENAULT Simone	8 Rue de l'Orrière
13ème	ALLAIS André	6 Rue du Maine

<u>CATEGORIE 3 MAISONS AVEC JARDIN PAYSAGÉ NON VISIBLE DE LA RUE</u>		
Prix d'honneur	DELANGLE Louise	29 Rue de Montgermont
1er	SKINNER Jean	La Maçonnière
2e	LEVEQUE Albert Madeleine	12 Rue de la Reinière
3e	FIAULT Marcel	17 Rue de l'Orrière
4e	DEFrance Guy	34 Rue de Montgermont
5e	REMANDE Thérèse	Mémantel

<u>CATEGORIE 4 CORPS DE FERME EN ACTIVITÉ</u>		
Prix d'honneur	FLEURY Brigitte	Le Pissot
1er	DUTERTRE Mélanie	La Boiserie

Drôles de Jardins.

Cette année, ce sont 9 groupes de personnes de tout horizon, de tout âge, d'écoles ordinaires ou adaptées, de centres d'accueil de types différents qui sont venus agrémenter un petit espace de terre sur le thème de « Panique au Jardin ». Pendant toute la saison estivale, et même au-delà, la végétation a évolué. Le décor s'est modifié au cours du temps dans ces parcelles habitées d'objets inertes particuliers, voire extraordinaires, preuve d'une imagination débordante...

Nous avons récolté pas moins de 280 bulletins, pour le concours qui consiste à classer chaque espace au plus près de l'avis du jury. Ce qui représente une participation de 12% plus élevée que l'année précédente.

A ce concours ont gagné ex aequo :

- Le jeune Théo PEREZ (8 ans), demeurant à TOULOUSE (04).
- Mme Bernadette CHATRY, demeurant à Ste GEMMES sur Loire (49).

Class.	n°	ETABLISSEMENTS	ADRESSE	C P	VILLE
1er	2	Centre GUILLAUME POSTEL	239, rue de l'Ente	50720	BARENTON
2ème	10	Génération Mouvement Club de l'Amitié	6, Rue de la Briquetterie	61350	SAINT-FRAIMBAULT
3ème	5	I M E "La Passerelle"	60, Chemin de Haut Eclair	61000	ALENCON
4ème	6	Centre Hospitalier du Nord Mayenne Service Pavillon 2	229 Bd Paul Lintier	53103	MAYENNE Cedex
5ème	1	Ecole Publique	Rue Saint Denis	61350	SAINT-FRAIMBAULT
6ème	4	Centre d'Accueil et d'Activités de Jour	Route du Pas	53300	AMBRIERES-LES-VALLEES
7ème	3	Maison Familiale Rurale	La Chauvinière	53140	PRÉ-EN-PAIL
8ème	8	Ecole Jeanne d'Arc	Rue de Loré	61330	CEAUCÉ
9ème	7	Maison Familiale Rurale	La Chauvinière	53140	PRÉ-EN-PAIL

Epouvantails.

10 participants, EPHAD, écoles, particuliers, commerçants... des artistes venant de l'Orne, la Mayenne et la Manche. A noter que l'école Antoine St Exupéry (LE TEILLEUL) a réalisé 4 épouvantails. Ces drôles de personnages ont accueilli les touristes du bourg en descendant vers le camping et se sont même introduits dans les allées des Drôles de Jardins. Affublés d'artifices récupérés de ça, de là, ils ont coloré notre commune et ont été une attraction qui n'a échappé à personne durant la saison.

Arbre de Noël 2017, un spectacle intergénérationnel

C'est le dimanche 17 décembre que petits et grands se sont retrouvés pour assister au spectacle de Noël. Et quel spectacle !!!

Une chorale, composée de 21 personnes, adultes et enfants ont chanté de beaux textes de Noël. Et ce n'est pas tout, le spectacle orchestré par Audrey GERBAUD était également composé de saynètes drôles. Là aussi, petits et grands ont travaillé pour nous faire rire.

Un grand merci à toutes les personnes, sur la scène et dans les coulisses, qui ont su donner d'eux-mêmes pour cet agréable moment.

Comme à l'accoutumée, le Père Noël est arrivé juste à temps pour offrir les cadeaux aux 47 têtes blondes frambaldéennes. Vin chaud et chocolat chaud accompagnés de la traditionnelle brioche ont conclu ce moment convivial.



La saison culturelle
de Domfront en Poiraise & de la CDC Andaine-Passais
se poursuit en 2018 avec 5 prochains spectacles...

Retrouvez ci-dessous le détail
et réservez vos places dès maintenant !

© Flavie Gribat

Ce que la presse en dit
Une nouvelle occasion de découvrir un
artiste entier, offrant une chanson française
profondément incarnée, livrée avec la déquie
et l'attitude d'un rockeur pleinement assumé.
Audacieux sur la forme et le fond, hachurant
de lourdes guitares des titres lumineux,
habiles par sa voix inimitable, Dimoné,
c'est la reconnaissance assurée sur les ondes !
Multi-Libre

DIMONÉ

// Musique

MARDI 20 MARS
20h30 | PASSAIS VILLAGES
Salle multiculturelle de Passais-La-Conception

Tout public

© Vincent Vanhecke

Ce que la presse en dit
Cliché des sentiments, en quête d'amour
évidemment. L'artiste installe sur le trottoir
la silhouette d'une maison où il vous
accueille pour partager un morceau de vie,
un bout de sandwich, fêter son anniversaire.
Entrez donc : il vous offrira un instant
d'éternité que vous n'oublierez jamais !
Télérama

RIEN À DIRE

Rien à dire est également présenté en séances scolaires le JEUDI 05 AVRIL.

// Théâtre Clown

MERCREDI 4 AVRIL
20h30 | PASSAIS VILLAGES
Salle multiculturelle de Passais-La-Conception

A partir de 9 ans

FESTIVAL ADO
PAR, AVEC ET POUR LES ADOS

DU 26 AU 31 MAI 2018
À DOMFRONT EN POIRAIE ET PASSAIS VILLAGES

MAISON DES ASSOCIATIONS
DOMFRONT EN POIRAIE
Marie-Laure 02 33 38 56 66
@domfrontMDA

Collégiens, lycéens, vous avez des idées, des envies ?
Contactez-nous !

SERVICE CULTUREL CDC ANDAINE-
PASSAIS
Béatrice 02 33 38 08 45
@mediasculturellescdcandainepassais

© Le P'tit

66 PULSATIONS PAR MINUTE

// Théâtre

CROSS, OU LA FUREUR DE VIVRE

Collégiens

MARDI 29 MAI
20h30 | PASSAIS VILLAGES
Salle multiculturelle de Passais-La-Conception

Lycéens

JEUDI 31 MAI
20h30 | DOMFRONT EN POIRAIE
Espace André Racton

© Jérémy

Ce que la presse en dit
Un couple de cœur, trois intimes de chansons
fait tendre et étonne, en fait la part
belle aux chœurs et à leur accompagnement
acoustiques insolites et élégants.
Les Jérémy

DOM LA NENA

// Musique

VENDREDI 8 JUIN
20h30 | DOMFRONT EN POIRAIE
Eglise Notre-Dame-sur-l'Eau

Tout public

**RENSEIGNEMENTS
RÉSERVATION**

saisonculturellepourtagee@gmail.com

CDC ANDAINE-PASSAIS
02 33 38 88 20

MAISON DES ASSOCIATIONS DE DOMFRONT
02 33 38 56 66

Pour recevoir le programme par mail, ou réservez vos places
contactez-nous.

À très bientôt aux spectacles !!!

APE Collège R.GOSCINNY Passais-Céaucé

L'Association des Parents d'Elèves du collège René Goscinny vous informe des différentes actions entreprises cette année permettant de participer aux voyages scolaires et activités de notre collège. Nous comptons sur votre présence .

Soirée couscous le samedi 14 février à 20H30 à la salle de St Fraimbault. contact: 02 33 38 42 32

Théâtre par la troupe de Gorron, le dimanche 18 mars à 15H à la salle multi culturelle de Passais Villages, en collaboration avec l'APE des Petites Pommès.

Soirée Grand loto le samedi 17 avril à 20H00 à la salle multi culturelle de Passais Villages.

Suite au concours de dessin organisé en décembre avec pour thème René Goscinny, l'APE propose à la vente des gobelets comportant les dessins des deux gagnants. Il s'agit de Darcey et Sébastien Beeching Segar, élèves en 5ème sur le site de Céaucé.

Le bureau de l'APE R.GOSCINNY

Festival « L'Art des Déchets »

L'ART DU RECYCLAGE !! Aujourd'hui chaque français produit en moyenne 390 Kg de déchets par an et ce chiffre ne cesse d'augmenter...

Depuis plus de trente ans le village de Saint-Fraimbault est classé « 4 Fleurs ». Une action pour la sauvegarde de notre planète :

0 pesticide, 0 herbicide, gestion écologique de l'eau, recyclage des déchets...

2018... la Mairie de Saint-Fraimbault organise un festival « L'Art des Déchets » d'Avril à Septembre. Ouverte à tous, cette manifestation a pour but de sensibiliser le public au recyclage, devenu aujourd'hui primordial pour sauvegarder notre planète.

L'art du recyclage quand les déchets font œuvre est un moyen de sensibilisation de notre public.

Si vous souhaitez être acteur de cette exposition (gratuite) sur notre village il suffit de prendre contact :

tourisme.saintfraimbault61@gmail.com

06.30.12.21.99 Mr Beaupère Alain

Vous recevrez le règlement et votre bulletin de participation.

A l'issue de cette manifestation une rencontre sera organisée sur le recyclage des déchets et l'art de la récupération.



DATES A RETENIR

- Le 18 mars : **Théâtre** salle multi culturelle 15h ,avec l'APE les ptites pommès et collège R.GOSCINNY
- Le 31 mars : **Chasse aux œufs** à St Fraimbault
- Le 15 avril : **Vide puériculture et vêtements de -12 ans** à Mantilly, APE les ptites pommès
- Le 17 avril : **Grand loto** à Passais Village APE collège R.GOSCINNY
- Le 24 mai : **1/2 finale départementale** de l'Ouest de pétanque, Club des Aînés
- Le 27 mai : **Vente de roses** pour la fête des mères, APE les ptites pommès
- Le 1 juillet : **Kermesse de l'école**

